

SÉNAT

Le lundi 18 novembre 1867

Son Honneur le président occupe le fauteuil à 3 heures. Affaires courantes.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

L'honorable M. McClelan demande si le Conseil privé a pris les mesures pour reconstruire le phare de Beacon Bar au port de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.

L'honorable M. Mitchell répond que les plans envoyés n'étant pas satisfaisants, M. Page, ingénieur en chef des Travaux publics, sera délégué sur les lieux pour s'enquérir et faire rapport.

AVIS

L'honorable M. Tessier annonce que, mercredi prochain, il demandera au gouvernement:

(1) Si un projet de loi concernant la construction du chemin de fer Intercolonial sera présenté au cours de la première partie de la session.

(2) Si le choix du parcours sera laissé au Parlement du Canada ou seulement au conseil exécutif, sous réserve, dans les deux cas, de l'approbation du principal secrétaire d'État de Sa Majesté. Le même sénateur annonce aussi qu'il demandera en même temps copies des rapports, documents et correspondance au sujet du chemin de fer Intercolonial rédigés depuis la dernière session.

L'honorable M. McCully annonce qu'il demandera:

(1) Si le service maritime de la Cunard au port d'Halifax doit prendre fin cette année. Sinon, quelles mesures a-t-on prises pour le maintenir et jusqu'à quand?

(2) Si le gouvernement compte prendre des mesures pour établir une ligne de navigation à vapeur entre le Dominion et les possessions britanniques des Antilles.

(3) Si le gouvernement exécutif du Canada a conféré le pouvoir d'entamer des négociations ou de poursuivre les pourparlers engagés en vue du renouvellement du traité de réciprocité avec les États-Unis.

La séance est levée.
